

IMPACTS DES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES SUR L'ÉCONOMIE, LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET LES FINANCES PUBLIQUES DU QUÉBEC

DOCUMENT DE RECHERCHE

FÉVRIER 2005

Finances
Québec 

IMPACTS DES CHANGEMENTS DEMOGRAPHIQUES SUR L'ECONOMIE, LE MARCHE DU TRAVAIL ET LES FINANCES PUBLIQUES DU QUEBEC

DOCUMENT DE RECHERCHE

Impact des changements démographiques sur
l'économie, le marché du travail et les finances
publiques du Québec

ISBN 2-550-43731-4
Dépôt légal
Bibliothèque nationale du Québec, 2005
Date de parution : février 2005
© Gouvernement du Québec, 2005



Remerciements

La réalisation du présent document de recherche a été rendue possible grâce à la collaboration de plusieurs unités administratives du ministère des Finances du Québec, notamment, la Direction de l'analyse macroéconomique, la Direction des politiques de tarification et des finances publiques, la Direction de la politique sociale, la Direction du développement économique et la Direction de la coordination et de la planification. Par ailleurs, les projections démographiques utilisées dans ce document proviennent du scénario de référence élaboré par l'Institut de la statistique du Québec.



Table des matières

INTRODUCTION.....	1
DES CHANGEMENTS DÉMOGRAPHIQUES IMPORTANTS À L'HORIZON.....	3
1. LA DÉCROISSANCE ET LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION	3
1.1. Les sources de croissance de la population.....	3
1.2. L'avenir démographique du Québec.....	4
2. LES FACTEURS EXPLICATIFS	6
2.1. La faible natalité	6
2.2. Des mouvements migratoires peu favorables	7
2.3. L'augmentation de l'espérance de vie	7
3. UNE SITUATION DÉMOGRAPHIQUE PLUS SOMBRE DANS LES RÉGIONS RESSOURCES	8
LES IMPACTS DU CHOC DÉMOGRAPHIQUE SUR L'ÉCONOMIE ET LE MARCHÉ DU TRAVAIL.....	11
4. LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE DU QUÉBEC FACE AU CHOC DÉMOGRAPHIQUE	11
4.1. La croissance économique dépend largement de la démographie.....	11
4.2. Les facteurs atténuant les effets du choc démographique	13
4.3. Une croissance économique qui pourrait néanmoins être réduite de moitié	14
5. LE NIVEAU DE VIE DES QUÉBÉCOIS FACE AU CHOC DÉMOGRAPHIQUE	15
5.1. Des impacts importants.....	15
5.2. ... qui pourraient accentuer les écarts avec nos voisins	16
6. LES ENTREPRISES QUÉBÉCOISES FACE AU CHOC DÉMOGRAPHIQUE	16
6.1. S'adapter à un marché en mutation et à une clientèle vieillissante.....	16
6.2. Développer de nouveaux marchés étrangers pour faire face à la contraction du marché intérieur	17
6.3. Demeurer compétitives malgré des contraintes importantes	17
LES CONSÉQUENCES DU CHOC DÉMOGRAPHIQUE SUR LES FINANCES PUBLIQUES DU QUÉBEC	19
7. DES PRESSIONS ACCRUES SUR LES DÉPENSES, PRINCIPALEMENT EN SANTÉ.....	19
7.1. Des pressions accrues sur les dépenses en santé	20
7.2. Répondre aussi aux besoins des autres secteurs.....	22
8. UNE PROGRESSION PLUS LENTE DES REVENUS ET UNE AGGRAVATION DU DÉSÉQUILIBRE FISCAL	23
8.1. Une progression plus lente des revenus autonomes	23
8.2. L'aggravation du déséquilibre fiscal et la diminution du poids politique du Québec dans le Canada	24
CONCLUSION	29
ANNEXE	
POLITIQUE QUÉBÉCOISE DE SOUTIEN AUX FAMILLES	31



Introduction

Depuis plusieurs années, le Québec vit des changements démographiques majeurs qui risquent d'avoir, si rien n'est fait, des répercussions importantes sur l'évolution de la société.

Cette préoccupation est justifiée car la démographie a, entre autres, des incidences directes sur l'économie de même que sur le financement et l'organisation des services publics.

La plupart des pays industrialisés sont confrontés aux mêmes tendances démographiques que celles observées au Québec.

La particularité au Québec, cependant, c'est la rapidité avec laquelle ces changements sont susceptibles de se produire et le peu de temps dont nous disposerons pour nous adapter.

Ces changements appréhendés posent dès aujourd'hui des défis de divers ordres qui exigeront des réponses appropriées. Ils interpellent non seulement les pouvoirs publics, mais l'ensemble des acteurs de la société civile.

Le ministère des Finances a étudié les impacts possibles de l'évolution démographique sur l'économie et sur les finances publiques du Québec.

Le présent document propose une synthèse des principaux constats qui se dégagent de ces travaux.

Il présente d'abord les tendances lourdes qui caractérisent la démographie québécoise et les changements structurels qu'elles pourraient engendrer.

Il montre aussi à quel point ces changements pourraient affecter l'économie, le marché du travail ainsi que l'offre et la demande de services publics.

Enfin, il illustre l'ampleur des pressions que le choc démographique exercerait sur les finances publiques du Québec si aucune mesure n'était prise.

Une mise en garde s'impose. Les projections que l'on retrouve dans ce document ne constituent en aucun cas un portrait de l'avenir.

D'une part, bien que le scénario démographique retenu soit considéré comme le plus probable et que ses incidences économiques et financières aient été évaluées avec toute la prudence requise, l'ensemble demeure largement tributaire de la validité des nombreuses hypothèses sur lesquelles il repose.

D'autre part, la concrétisation de ce scénario supposerait que rien ne sera fait pour infléchir les tendances actuelles.

Or, ce scénario n'est pas inéluctable. Mieux connaître l'ampleur et la dynamique du phénomène anticipé et ses incidences sur l'économie et les finances publiques, c'est déjà se donner des outils pour agir plus efficacement.



Des changements démographiques importants à l'horizon

La démographie québécoise est caractérisée par des tendances lourdes :

- une faible natalité;
- des mouvements migratoires peu favorables;
- un allongement de l'espérance de vie;
- un avancement en âge de la génération du « baby boom ».

Ces tendances sont porteuses de changements démographiques profonds dans un horizon rapproché et posent au Québec deux grands enjeux :

- la décroissance de sa population;
- son vieillissement accéléré.

Le scénario de référence de l'Institut de la statistique du Québec

L'Institut de la statistique du Québec (ISQ) a publié, au printemps 2004, plusieurs scénarios de prévisions couvrant la période 2001-2051. Les projections démographiques utilisées tout au long de ce texte proviennent du scénario de référence qui est jugé comme le plus probable par l'ISQ. Ces prévisions ont toutefois des limites et peuvent varier en fonction des hypothèses retenues.

Le scénario démographique de référence table sur de légers ajustements des tendances lourdes de la démographie québécoise :

- une remontée de l'indice synthétique de fécondité à 1,5 enfant par femme, comparativement à 1,47, en moyenne, au cours des cinq dernières années;
- une poursuite de la hausse de l'espérance de vie à la naissance;

- un solde migratoire net total positif d'environ 19 000 individus par année, alors que la moyenne des quinze dernières années est de plus de 16 000 individus et que celle des cinq dernières années est de plus de 19 000.

Le but de cette section est de présenter les facteurs qui expliquent la décroissance et le vieillissement de la population québécoise, mais aussi de montrer que la situation démographique est plus sombre dans les régions ressources que dans les régions centrales.

1. La décroissance et le vieillissement de la population

1.1. Les sources de croissance de la population

Au 1^{er} juillet 2003, la population du Québec comptait 7 487 169 personnes, c'est-à-dire près de 43 678 de plus qu'en 2002. Cette variation provenait de deux sources :

- l'accroissement naturel (les naissances moins les décès);
- les mouvements migratoires (les entrées et les sorties du territoire)⁽¹⁾.

LES SOURCES DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE (en nombre)

• Population du Québec en 2002	7 443 491
– Accroissement naturel	17 379
• Naissances	71 964
• Décès	(54 585)
– Solde migratoire international	28 021
• Immigration internationale	34 906
• Émigration internationale	(9 039)
• Résidents non permanents (solde net)	2 154
– Solde migratoire interprovincial	(1 722)
• Entrées	28 363
• Sorties	(30 085)
• Population du Québec en 2003	7 487 169

Source : Statistique Canada.

(1) Le solde migratoire total est composé du solde interprovincial et du solde international.

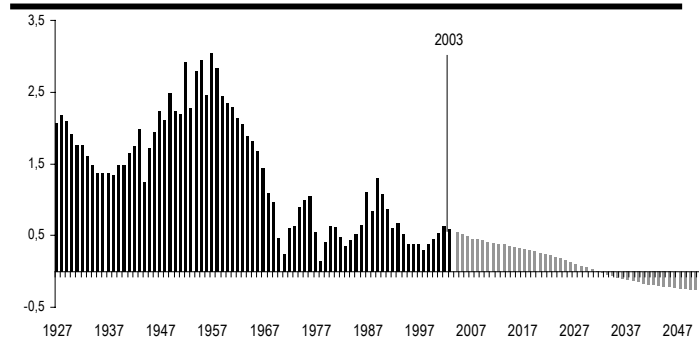


1.2. L'avenir démographique du Québec

Une décroissance démographique appréhendée

Selon le scénario démographique de référence, le rythme d'augmentation de la population ralentirait rapidement au cours de la période 2004-2050. Ce ralentissement de la croissance de la population mènerait même, à partir de 2032, à une diminution de la population.

CROISSANCE DE LA POPULATION DU QUÉBEC
(variation annuelle en pourcentage)

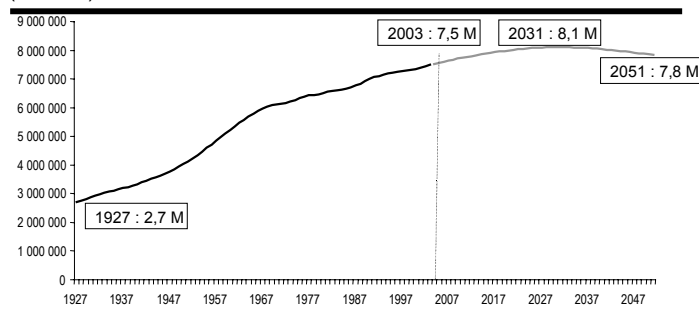


Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

Compte tenu de cette décroissance, la population du Québec serait, en 2051, à peine supérieure à celle d'aujourd'hui.

On peut constater que le nombre d'habitants atteindrait un sommet vers 2031, avec une population de 8,1 millions, soit 620 000 personnes de plus qu'actuellement. Après 2031, la population du Québec amorcerait une période de déclin.

POPULATION DU QUÉBEC
(nombre)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

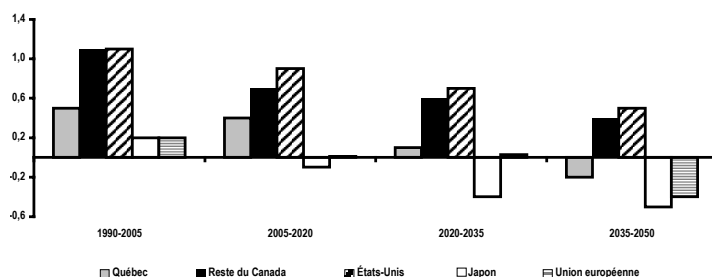
Une situation démographique similaire à celle de nombreux pays industrialisés

Le ralentissement de la croissance de la population que devrait connaître le Québec sera vraisemblablement observé aussi dans d'autres pays industrialisés.

Néanmoins, par son ampleur, le ralentissement du Québec risque de s'apparenter davantage à celui du Japon et de certains pays d'Europe.

La croissance de la population de nos principaux partenaires commerciaux, c'est-à-dire le reste du Canada et les États-Unis, devrait également ralentir légèrement. Toutefois, ces juridictions devraient être en mesure d'éviter un déclin de leur population.

CROISSANCE DE LA POPULATION
(variation annuelle moyenne en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec et Organisation des Nations unies.

Une étude récente du « Population Reference Bureau »⁽²⁾ vient corroborer cette affirmation pour la période 2004-2050.

- Décroissance prévisible de la population de nombreux pays européens :
 - baisse globale de 3 % pour les pays membres de l'Union européenne;
 - la France toutefois, avec une hausse récente de la natalité, pourrait voir sa population croître de 7 %.

(2) 2004 World Population Data Sheet, Population Reference Bureau, 2004.



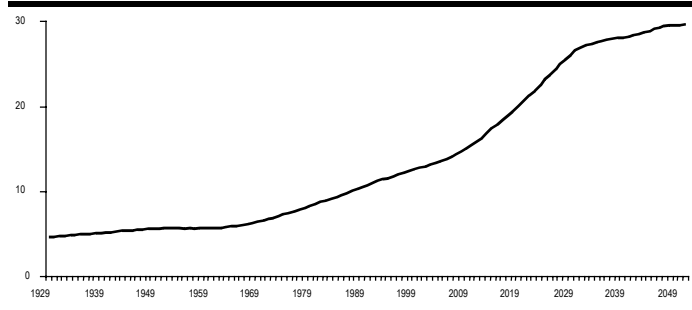
- Croissance prévisible de la population :
 - aux États-Unis de 43 %;
 - au Canada de 16 %.

Pour la période 2004-2051, le scénario de référence de l'ISQ prévoit une faible croissance de 4,3 % de la population du Québec attribuable à l'augmentation des trente prochaines années.

Un vieillissement accéléré

Le ralentissement tendanciel de la croissance de la population québécoise s'accompagnerait d'un phénomène très important, le vieillissement de la population. En effet, la proportion des 65 ans et plus passerait de 13 % en 2003 à 30 % en 2051, alors qu'elle était de 5 % en 1929. Ce phénomène s'explique, en partie, par l'allongement de l'espérance de vie et les cohortes issues du « baby-boom », qui, à partir de 2011, franchiront la barre des 65 ans.

PROPORTION DES 65 ANS ET PLUS DANS LA POPULATION QUÉBÉCOISE
(en pourcentage)



Source : Institut de la statistique du Québec.

Le vieillissement de la population ressort clairement lorsque l'on examine l'évolution des grands groupes d'âge.

- **8 000 jeunes de moins annuellement au cours des 50 prochaines années**

Le scénario de référence prévoit un déclin de la population des jeunes au rythme d'environ 8 000 individus par an, au cours des 50 prochaines années. Le nombre de jeunes de moins de 20 ans au

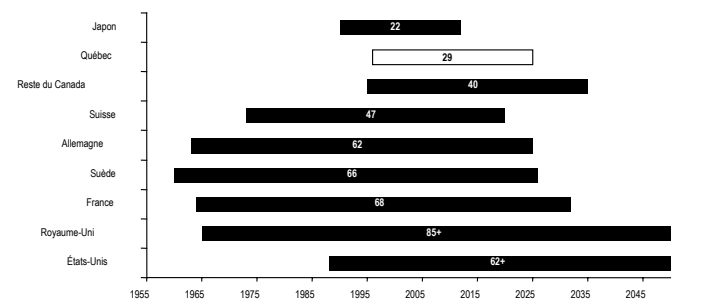
Québec pourrait ainsi passer de 1,8 million en 2001 à 1,4 million en 2051.

- **Deux fois plus de personnes âgées de 65 ans et plus**

Pour les personnes âgées, le phénomène inverse est susceptible d'être observé. On constate déjà une augmentation à peu près constante de leur nombre entre 1961 et 2006. Sous l'influence de la génération des « baby-boomers », la croissance des personnes âgées devrait s'accélérer jusqu'en 2031. Plus d'un million de personnes viendraient grossir les rangs des 65 ans et plus. En 2049, leur nombre devrait atteindre un maximum de 2,3 millions.

Par ailleurs, le vieillissement de la population a commencé à se manifester plus tardivement au Québec que dans d'autres pays industrialisés, comme le montre le graphique suivant.

ANNÉE OÙ LA PART DE LA POPULATION ÂGÉE DE 65 ANS ET PLUS ATTEINT 12 % ET NOMBRE D'ANNÉES NÉCESSAIRES POUR QU'ELLE ATTEIGNE 24 %



Sources : Institut de la statistique du Québec et Organisation des Nations unies.

Avant 1997, la part des 65 ans et plus a toujours été moindre au Québec que dans le reste du Canada, surtout à cause de la natalité québécoise plus forte. D'après les statistiques, cette « jeunesse » relative date au moins des années 1920. Il n'est donc pas surprenant que le seuil de 12 % soit atteint plus tard au Québec.

Ainsi, la part des 65 ans et plus au Québec a atteint 12 % en 1996, soit plus tard que dans bien d'autres pays industrialisés et que dans le reste du Canada.



Toutefois, puisque le renouvellement de la population québécoise a ralenti considérablement, le vieillissement de la population serait vraisemblablement plus rapide au Québec.

Si la tendance se maintenait, la part des 65 ans et plus dans la population doublerait, passant de 12 % à 24 %, en :

- 29 ans au Québec;
- 40 ans dans le reste du Canada;
- plus de 62 ans aux États-Unis.

Ce vieillissement beaucoup plus rapide de la population québécoise laisserait moins de temps à l'économie et à la société pour s'adapter.

2. Les facteurs explicatifs

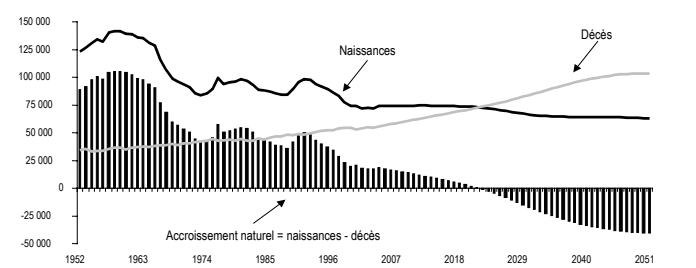
2.1. La faible natalité

Des naissances de moins en moins nombreuses...

Au cours des 40 dernières années, c'est l'accroissement naturel (le nombre de naissances moins le nombre de décès) qui a principalement contribué à l'augmentation de la population québécoise. Cependant, cette source se tarit. À titre d'illustration, aujourd'hui, l'accroissement naturel de la population est six fois plus faible qu'en 1959.

Ce phénomène s'explique principalement par le déclin tendanciel du nombre de naissances que le Québec connaît depuis 1960.

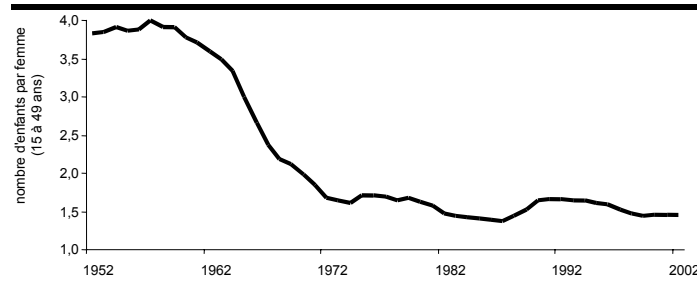
NAISSANCES, DÉCÈS ET ACCROISSEMENT NATUREL (en nombre)



Source : Institut de la statistique du Québec.

En effet, au Québec, depuis les années 1960, l'indice synthétique de fécondité, ou le nombre moyen d'enfants par femme en âge de procréer, est à la baisse. Il s'établissait en 2003 à 1,48 enfant par femme. Ce taux est inférieur au seuil de renouvellement de la population qui est de 2,1.

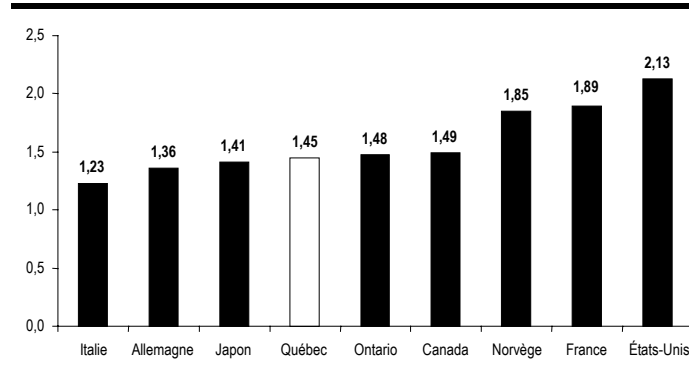
INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ AU QUÉBEC (nombre moyen d'enfants par femme)



Source : Institut de la statistique du Québec.

De plus, l'indice de fécondité du Québec est l'un des plus faibles des pays industrialisés.

INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ 2000 (nombre moyen d'enfants par femme)



Sources : Institut de la statistique du Québec et Institut national d'études démographiques (France).

Il faut savoir que de faibles variations de cet indice peuvent avoir un impact important sur le nombre de naissances.

Par exemple, une variation de 0,01 dans l'indice signifie une différence d'environ 10 000 naissances par million de femmes en âge de procréer. Pour le Québec, qui compte environ 2 millions de femmes en âge de procréer, un tel écart se traduit par environ 20 000 naissances.



... malgré un substantiel soutien aux familles

Néanmoins, il faut mentionner que la faible natalité observée au Québec ne reflète pas les efforts importants engagés par le gouvernement pour soutenir la famille.

Les familles québécoises bénéficient en effet d'un soutien financier plus généreux et de services de garde plus accessibles qu'ailleurs au Canada.

On trouvera, en annexe de ce document, un bref rappel des mesures d'aide à la famille adoptées par le gouvernement du Québec au cours des dernières années, ainsi qu'une comparaison avec la situation observée dans les autres provinces canadiennes.

Le déclin de l'accroissement naturel

À long terme, le Québec continuerait à faire face à une baisse tendancielle du nombre de naissances mais, aussi, à un nombre croissant de décès. En fait, les décès pourraient presque doubler entre 2001 et 2051, passant de 54 602 à 103 234. Ce mouvement à la hausse de la mortalité est lié au vieillissement de la population.

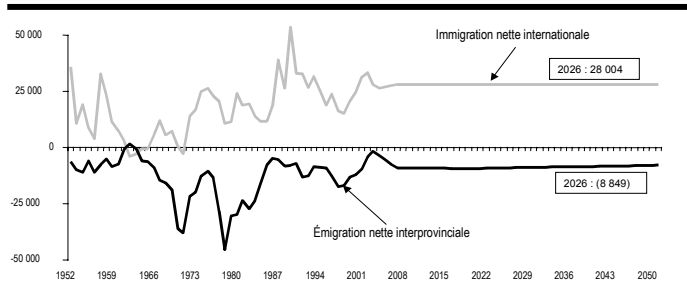
Ainsi, à partir de 2022, le nombre des décès devrait excéder celui des naissances. Cela ferait en sorte que l'accroissement naturel de la population québécoise deviendrait de plus en plus négatif et que l'augmentation de la population du Québec serait, dès lors, entièrement tributaire des flux migratoires.

2.2. Des mouvements migratoires peu favorables

Les faibles mouvements migratoires expliquent aussi la croissance plus lente de la population du Québec par rapport à celle de ses partenaires commerciaux.

Par exemple, depuis le début des années 1960, des déficits dans les échanges migratoires interprovinciaux ont été enregistrés chaque année. En 2003, le solde fut toutefois presque nul, un événement rare.

SOLDES MIGRATOIRES INTERNATIONAL ET INTERPROVINCIAL (en nombre)



Sources : Statistique Canada et Institut de la statistique du Québec.

En revanche, le solde international a été positif presque chaque année. Ces surplus ont généralement permis d'atténuer les déficits migratoires interprovinciaux et d'enregistrer des soldes migratoires nets positifs. En 2003, le surplus international de 28 021 personnes a permis d'établir un solde migratoire total positif de 26 299.

Pour l'avenir, le scénario démographique de référence de l'ISQ table sur un solde migratoire net total positif d'environ 19 000 individus par année.

Par ailleurs, en 2003, le solde migratoire du Québec ne représentait que 16 % du solde canadien alors que le Québec représentait près du quart de la population canadienne.

SOLDES MIGRATOIRES (en nombre et en pourcentage)

Année	Interprovincial	International	Total	Total en % du solde canadien
1952	-6 191	35 918	29 727	18,5
1976	-13 354	22 911	9 557	7,0
2003	-1 722	28 021	26 299	16,0
Moy 1986-2003	-9 590	27 752	18 162	10,7
2026	-8 849	28 004	19 155	12,2
2051	-7 682	28 004	20 322	12,8

Source : Statistique Canada.

2.3. L'augmentation de l'espérance de vie

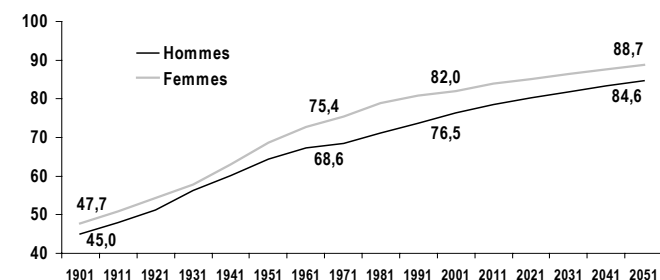
Bien que la hausse de l'espérance de vie contribue positivement au maintien de la population québécoise, elle favorise aussi son vieillissement.



En 2001, l'espérance de vie des Québécois est estimée à 76,5 ans contre 82,0 ans pour les Québécoises. Il s'agissait respectivement de gains de huit ans et de sept ans depuis 1971.

Dans le scénario de référence de l'ISQ, l'espérance de vie selon l'âge augmente au même rythme que la tendance des trente dernières années. L'espérance de vie s'établirait ainsi à 84,6 ans pour les hommes et à 88,7 ans pour les femmes en 2051.

ESPÉRANCE DE VIE À LA NAISSANCE (âge de décès moyen)

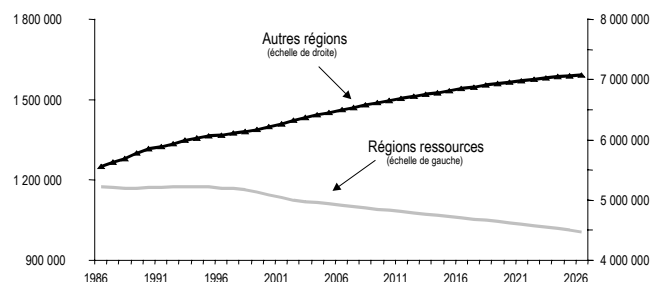


Source : Institut de la statistique du Québec.

3. Une situation démographique plus sombre dans les régions ressources

Les projections montrent également que le choc démographique serait plus important dans les régions ressources⁽³⁾. En effet, le déclin de la population dans plusieurs de ces régions est déjà en cours et devrait se poursuivre durant les prochaines décennies.

POPULATION TOTALE – RÉGIONS RESSOURCES ET AUTRES RÉGIONS (en nombre)

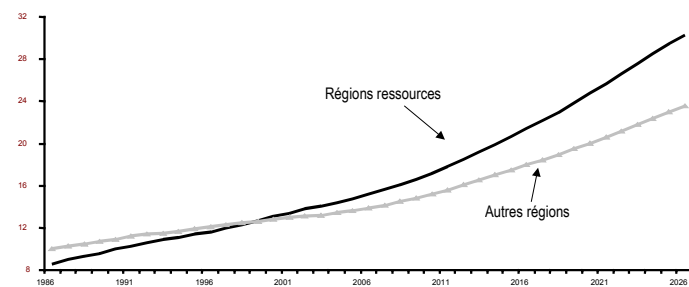


Source : Institut de la statistique du Québec.

Qui plus est, le vieillissement de la population est plus prononcé dans les régions ressources.

En effet, alors que la part des 65 ans et plus dans la population totale des régions ressources était presque identique à celle des autres régions à la fin des années 1990, cette part dépassera vraisemblablement de plus en plus celle des régions centrales du Québec.

PROPORTION DES 65 ANS ET PLUS DANS LA POPULATION TOTALE (en pourcentage)



Source : Institut de la statistique du Québec.

La gravité du vieillissement et de la décroissance de la population des régions ressources est principalement attribuable aux mouvements migratoires particulièrement défavorables dans ces régions.

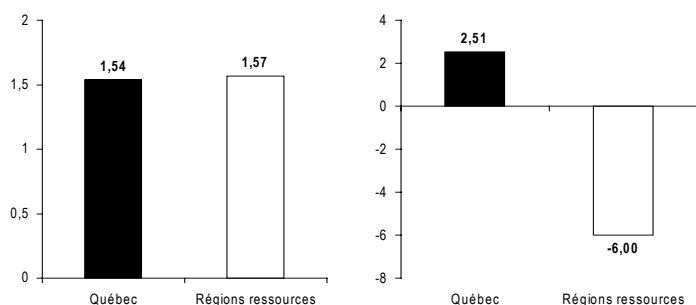
En effet, alors que le Québec, dans son ensemble, a un solde migratoire positif, les régions ressources enregistrent systématiquement un solde migratoire

(3) Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac-Saint-Jean, Mauricie, Abitibi–Témiscamingue, Côte-Nord, Nord-du-Québec, Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine.



négatif. Tandis que trois personnes par 1 000 habitants s'ajoutent, en moyenne, annuellement à la population québécoise, six personnes quittent les régions ressources.

GRAPHIQUE DE GAUCHE – INDICE SYNTHÉTIQUE DE FÉCONDITÉ
GRAPHIQUE DE DROITE – MIGRATIONS PAR 1 000 HABITANTS
(moyenne 1987-2003)



Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.



Les impacts du choc démographique sur l'économie et le marché du travail

Les changements démographiques importants qui sont susceptibles de se produire au Québec, dans les prochaines années, pourraient avoir un impact négatif sur la croissance économique.

En effet, le vieillissement et la décroissance de la population risquent d'entraîner une diminution de la population en âge de travailler et, donc, une diminution de la croissance économique et un ralentissement de la croissance du niveau de vie des Québécoises et des Québécois.

Néanmoins, certains facteurs pourraient atténuer, à court terme, les effets négatifs du choc démographique.

Par ailleurs, à moyen et long terme, le choc démographique appréhendé pourrait placer les entreprises québécoises face à des défis importants.

4. La croissance économique du Québec face au choc démographique

4.1. La croissance économique dépend largement de la démographie

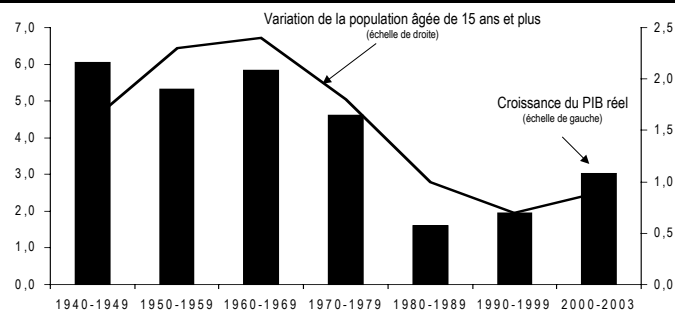
Afin de connaître les impacts économiques probables du choc démographique et pour présenter les prévisions de croissance du PIB réel faites par le Ministère, il est utile de décomposer la croissance économique en contributions provenant des facteurs suivants :

- la taille de la population en âge de travailler;
- le taux d'emploi, c'est-à-dire la portion de la population en âge de travailler qui détient un emploi et qui reflète l'interaction du taux d'activité et du taux de chômage;
- le nombre d'heures par travailleur, c'est-à-dire la quantité moyenne de travail fournie par chaque travailleur;
- la productivité, c'est-à-dire le rendement économique de chaque heure de travail.

L'expérience des dernières décennies illustre le lien étroit qui existe entre la croissance de la population en âge de travailler et la croissance du PIB réel québécois.

En effet, le ralentissement de la croissance de la population âgée de 15 ans et plus à compter de la fin des années 1960 a été accompagné d'un ralentissement similaire de la croissance du PIB réel québécois.

CROISSANCES ÉCONOMIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE
(moyenne annuelle en pourcentage)



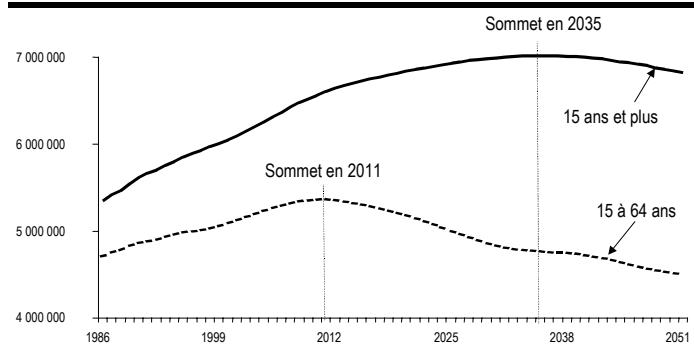
Source : Statistique Canada.

Sans facteurs compensatoires, le ralentissement de la croissance de la population en âge de travailler devrait exercer une pression à la baisse sur la croissance économique.

Dans l'avenir, le choc démographique aurait ainsi des conséquences importantes sur le marché du travail en réduisant la taille du bassin de travailleurs potentiels.



TRAVAILLEURS POTENTIELS (nombre d'individus)



Source : Institut de la statistique du Québec.

La taille du bassin de travailleurs potentiels ou la population en âge de travailler peut être définie selon deux concepts :

- un concept plus large avec les 15 ans et plus;
- un concept plus restreint avec les 15 à 64 ans.

La population de 15 ans et plus devrait atteindre un sommet en 2035 et diminuer par la suite.

Il faut mentionner, à cet égard, que la population de 15 ans et plus sous-estime l'impact du choc démographique sur la taille du bassin de travailleurs en raison de la faible participation habituelle au marché du travail des personnes âgées de 65 ans et plus. Néanmoins, il faut mentionner, également, que le taux d'activité de ce groupe d'âge est appelé à augmenter au cours des prochaines années.

Pour sa part, la population des 15 à 64 ans, c'est-à-dire l'essentiel de la population en âge de travailler, connaîtrait un sommet dès 2011.

Entre 2011 et 2051, la population des 15-64 ans du Québec diminuerait ainsi de près de un million d'individus.

Peu à peu, la contribution de la démographie à la croissance économique ralentirait et deviendrait négative dès les années 2030 en même temps que s'amorcerait le déclin du bassin de travailleurs potentiels.

CONTRIBUTION DE LA DÉMOGRAPHIE À LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE

(en point de pourcentage, moyenne annuelle)

1981-2004	0,9
2005-2010	0,8
2010-2020	0,4
2020-2030	0,2
2030-2040	-0,1
2040-2050	-0,3

Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

À partir du scénario démographique de référence de l'Institut de la statistique du Québec, le ministère des Finances a effectué des projections en faisant des hypothèses sur l'évolution future de certaines variables économiques.

Ainsi, les hypothèses retenues concernant le marché du travail et la productivité sont le fruit des simulations et des analyses du Ministère. On anticipe donc :

- une hausse de taux d'activité pour tous les groupes d'âge;
- une diminution de taux de chômage jusqu'à 5 % en 2040, un niveau que l'on a pas observé depuis les années 1960;
- une stabilisation des heures hebdomadaires travaillées au niveau de 2003 (32,4 heures par semaine);
- un taux d'accroissement annuel de la productivité qui évoluerait entre 1,3 et 1,4 % d'ici 2040 et à 1,2 % vers la fin de l'horizon de prévision.

Ces projections peuvent paraître, à certains égards, optimistes, mais elles ne sont que le reflet de tendances déjà observées ou, dans le cas de la stabilisation du nombre d'heures travaillées et de la baisse durable du taux de chômage, la conséquence logique de la contraction du bassin de main-d'œuvre. Ces projections reflètent en définitive les mécanismes économiques d'ajustement face aux phénomènes démographiques.



4.2. Les facteurs atténuant les effets du choc démographique

Les principaux déterminants de la croissance économique à long terme, intégrés dans les hypothèses prévisionnelles du Ministère, pourraient venir limiter l'impact du choc démographique sur la croissance économique de différentes façons.

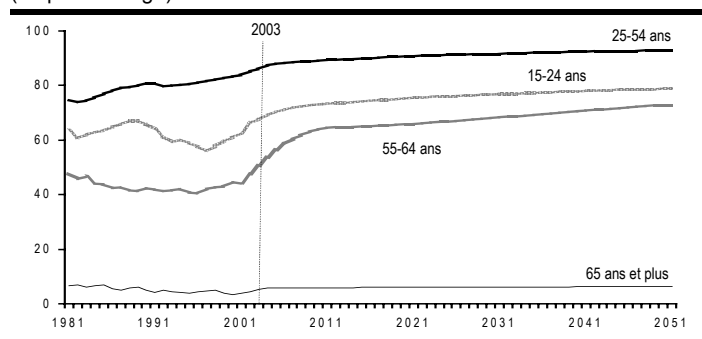
Amélioration du marché du travail

En premier lieu, l'amélioration importante du marché du travail, depuis une décennie, pourrait se poursuivre avec, notamment, des hausses de participation et de taux d'emploi ainsi qu'une baisse du taux de chômage.

En effet, l'impact négatif du déclin du bassin de travailleurs sur la croissance économique serait limité, à court terme, par l'augmentation de la proportion des personnes en âge de travailler qui désirent participer au marché du travail.

À cet égard, le ministère des Finances anticipe que les taux d'activité des différentes cohortes devraient poursuivre leur tendance à la hausse, notamment sous l'impulsion d'une scolarisation accrue et de salaires réels plus élevés.

TAUX D'ACTIVITÉ
(en pourcentage)

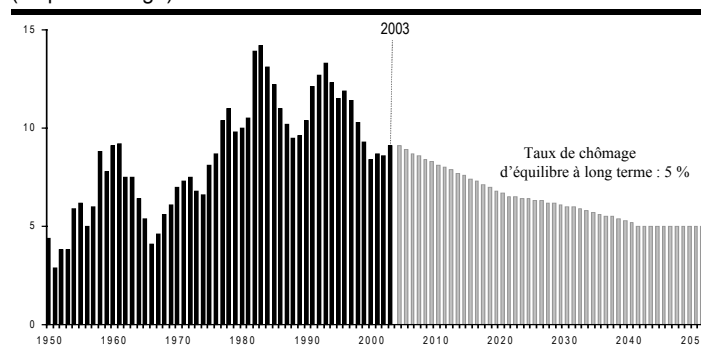


Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

Il faut noter également que le taux de chômage au Québec est resté relativement élevé (11 % en moyenne depuis le début des années 1980). Cela signifie que plusieurs individus désirant travailler ont été incapables de trouver un emploi.

Le déclin du bassin de travailleurs devrait donc entraîner un resserrement du marché du travail et, par conséquent, une baisse du taux de chômage. Les projections du Ministère anticipent ainsi que le taux de chômage pourrait diminuer graduellement pour atteindre le taux naturel⁽⁴⁾ de 5 % en 2040.

TAUX DE CHÔMAGE
(en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

Stabilisation du nombre d'heures travaillées et augmentation de l'âge de la retraite

Par ailleurs, certaines tendances actuellement défavorables pourraient s'infléchir dans un contexte de rareté de main-d'œuvre. Le nombre d'heures travaillées pourrait se stabiliser et l'âge de la retraite pourrait augmenter.

La tendance à la baisse des heures travaillées qui est généralisée au Canada, mais plus accentuée encore au Québec, pourrait même s'inverser si la pénurie de main-d'œuvre appréhendée se concrétisait.

(4) Le taux de chômage le plus bas que peut atteindre une économie n'est pas 0 % mais bien le taux de chômage naturel ou taux de chômage non inflationniste. Il s'agit du plus bas taux de chômage qu'il est possible d'atteindre sans que les hausses de salaires et de prix ne s'accroissent en spirale.



SEMAINES MOYENNES DE TRAVAIL (en heures)

	Québec	Ontario	Canada	États-Unis
1976	35,5	34,8	35,3	36,4
1986	33,8	35,0	34,7	37,1
1996	33,8	35,0	34,8	37,5
2003	32,4	33,8	33,5	37,5

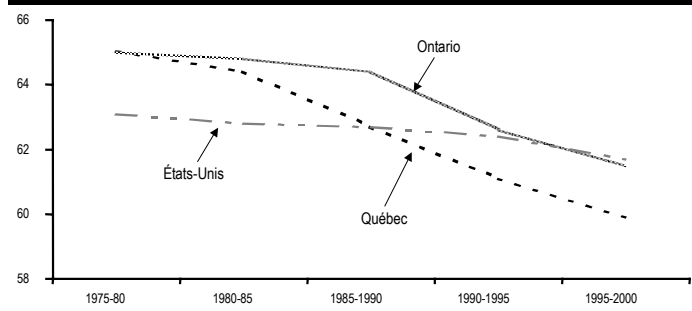
Sources : Statistique Canada et Bureau of Labour Statistics.

Ainsi, les projections prévoient que le niveau des heures hebdomadaires travaillées se stabiliserait, en moyenne pour les années à venir, à son niveau de 2003, c'est-à-dire à 32,4 heures/semaine.

Les conditions plus serrées du marché du travail pourraient également inciter les travailleurs, comme les employeurs, à retarder l'âge de la retraite.

Le ministère des Finances prévoit donc une hausse possible de l'âge de la retraite. Cette hausse se reflèterait par une augmentation de la participation des 55 ans et plus au marché du travail.

ÉVOLUTION DE L'ÂGE DE LA RETRAITE (âge médian)



Sources : Statistique Canada et Bureau of Labour Statistics.

Accélération de la productivité

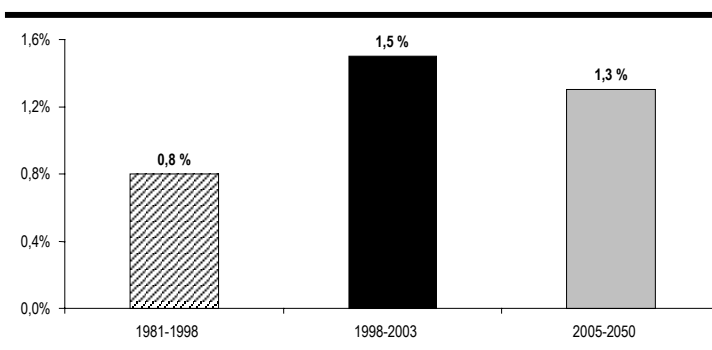
Enfin, l'accélération récente de la productivité québécoise pourrait se poursuivre. En effet, il existe un consensus chez les analystes pour affirmer que l'élément central qui devrait aider à amortir le choc

démographique au Québec est la poursuite des gains de productivité de ses entreprises. Pour étayer l'hypothèse d'une progression élevée à long terme de la productivité, on peut s'appuyer sur l'expérience récente de l'accélération de la productivité horaire du travail.

En effet, la croissance de la productivité du travail au Québec s'est accélérée, passant de 0,8 % pour la période 1981-1998 à 1,5 % pour les cinq dernières années.

Même si cette accélération récente ne pourra vraisemblablement pas se maintenir à long terme avec la même vigueur, elle pourrait néanmoins être maintenue en partie en raison de la poursuite des gains à l'égard de la scolarité et d'investissements accrus.

CROISSANCE DE LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL (croissance annuelle moyenne du PIB par heure)



Source : Statistique Canada.

Ainsi, la croissance annuelle moyenne de la productivité pour la période 2005-2050 pourrait s'établir à 1,3 %.

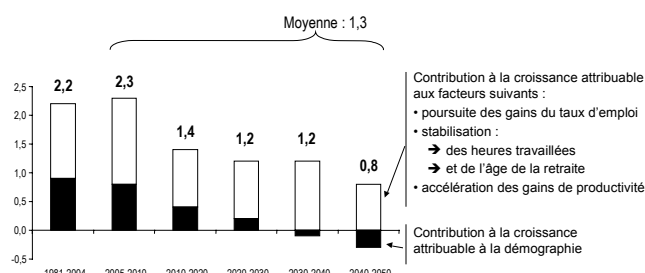
4.3. Une croissance économique qui pourrait néanmoins être réduite de moitié

Selon les projections du ministère des Finances, sur la période 2005-2050, le vieillissement et la décroissance de la population ralentiraient la croissance économique de près de moitié, en moyenne, par rapport à celle observée entre 1981 et 2004.



En fait, malgré l'accélération des gains de productivité, la poursuite des gains du taux d'emploi, la stabilisation des heures travaillées et une possible augmentation de l'âge de la retraite, la contribution de plus en plus faible, et même négative, de la démographie aurait des conséquences majeures sur la croissance économique.

CROISSANCE ÉCONOMIQUE ANNUELLE MOYENNE DU PIB RÉEL (en pourcentage)

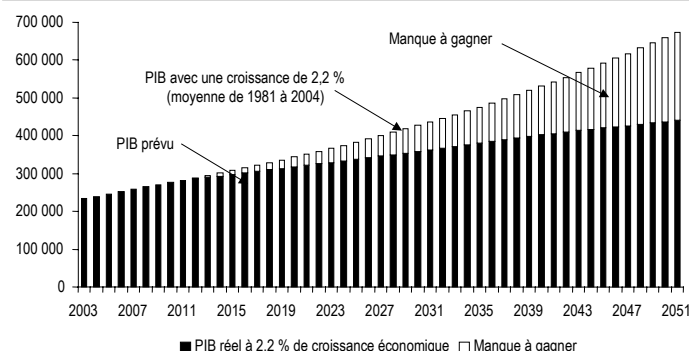


Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

Le vieillissement de la population et le ralentissement de la croissance du PIB auraient ainsi des impacts majeurs sur la capacité productive de l'économie.

Le ralentissement de la croissance du PIB se ferait sentir dès 2012. Le Québec pourrait ainsi faire face à un volume de production moins important que ce qu'il aurait pu connaître sans choc démographique.

PRODUIT INTÉRIEUR BRUT RÉEL (en millions de dollars de 1997)



Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.

Le choc démographique appréhendé se traduirait donc par un manque à gagner :

- pour les entreprises (production);
- pour les revenus des Québécois;
- pour les revenus du gouvernement.

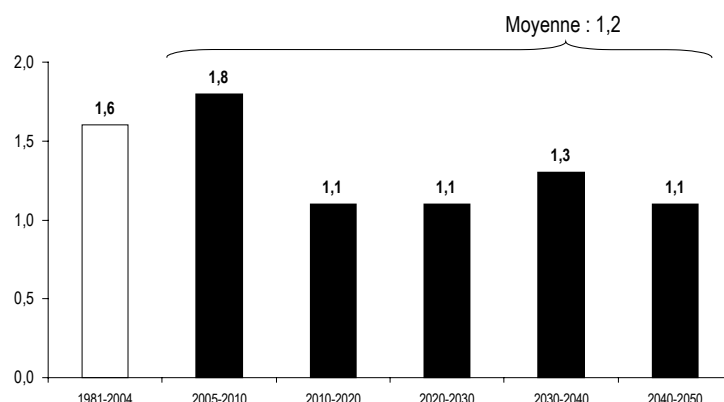
5. Le niveau de vie des Québécois face au choc démographique

5.1. Des impacts importants...

La progression du niveau de vie des Québécois (PIB par habitant) serait freinée par le choc démographique.

Le ralentissement de la croissance du PIB per capita s'expliquerait, notamment, par une augmentation moins importante de la population en âge de travailler et du nombre de travailleurs par rapport à celle de la population totale.

CROISSANCE ANNUELLE MOYENNE DU PIB PAR HABITANT (en pourcentage)



Sources : Statistique Canada, Institut de la statistique du Québec et ministère des Finances du Québec.



5.2. ... qui pourraient accentuer les écarts avec nos voisins

Ce ralentissement pourrait ainsi accentuer les écarts qui existent déjà entre le Québec et ses voisins.

Il faut se rappeler que, à l'égard du niveau de vie, le Québec a effectué un rattrapage face à l'Ontario entre 1961 et 1981.

Les raisons de cette amélioration sont bien documentées :

- développement du système d'éducation;
- développement des infrastructures publiques;
- mise en place d'une fonction publique moderne;
- développement de l'entrepreneuriat;
- prise en main de grands secteurs cruciaux du développement, notamment l'hydro-électricité.

Ce rattrapage avec l'Ontario ne s'est pas, ou peu, poursuivi après 1981.

NIVEAU DE VIE
(PIB par habitant en dollars et parité de pouvoir d'achat de 1995)

	1961	1981	2003
Québec	13 217	21 677	30 646
Ontario	17 588	26 145	36 281
Écart avec le Québec	25 %	17 %	16 %
États-Unis	15 365	25 338	38 816
Écart avec le Québec	14 %	14 %	21 %

Sources : Statistique Canada, Bureau of Labour Statistics et ministère des Finances du Québec.

Le choc démographique rendrait ainsi encore plus difficile l'élimination de l'écart de niveau de vie qui existe entre le Québec et l'Ontario.

6. Les entreprises québécoises face au choc démographique

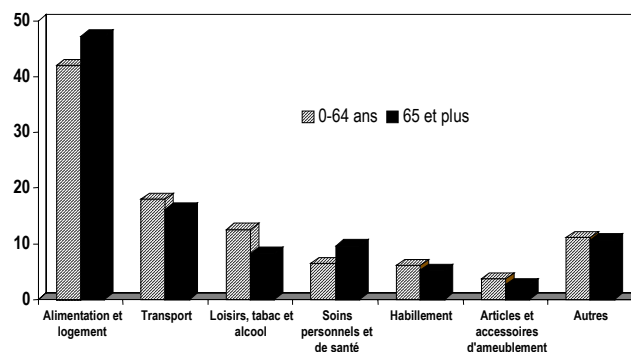
Qui plus est, le choc démographique appréhendé devrait imposer aux entreprises québécoises des efforts d'adaptation importants pour suivre les besoins d'un marché en mutation. En effet, la modification de la demande des biens et services devrait contraindre les entreprises à s'adapter aux besoins d'une clientèle vieillissante.

De plus, la diminution de la population en âge de travailler entraînerait une offre de main-d'œuvre moins importante et pourrait déclencher des pressions à la hausse sur les salaires. Donc, la compétitivité des entreprises sera au cœur des défis à relever dans un contexte de choc démographique.

6.1. S'adapter à un marché en mutation et à une clientèle vieillissante

De manière générale, la consommation des individus est fonction de leur âge. À titre d'exemple, la consommation des personnes âgées est davantage consacrée à l'alimentation, au logement et aux soins personnels et de santé que celle des individus plus jeunes.

PART DE LA CONSOMMATION TOTALE PAR GROUPE D'ÂGE
(en pourcentage)



Source : Institut de la statistique du Québec.



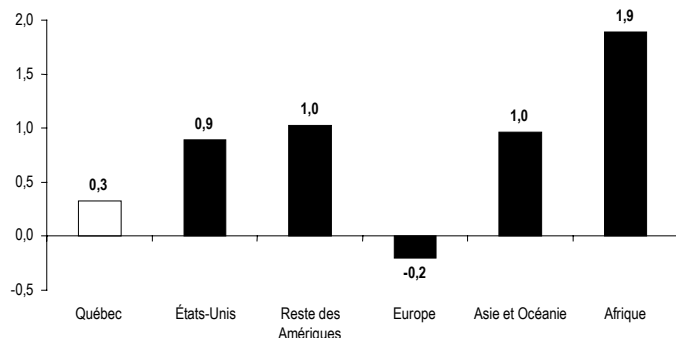
Le vieillissement de la population risque donc d'avoir un impact sur les profils de consommation auxquels les entreprises devraient s'adapter :

- en réorganisant leurs activités;
- en recherchant de nouveaux débouchés pour leurs produits.

6.2. Développer de nouveaux marchés étrangers pour faire face à la contraction du marché intérieur

Par ailleurs, les entreprises québécoises feraient également face à un marché intérieur en faible croissance. Dans ce contexte, leur prospérité dépendrait davantage des marchés extérieurs. Les États-Unis continueraient d'offrir, à cet égard, des opportunités intéressantes que pourraient offrir également d'autres régions du monde.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION SUR LA PÉRIODE 2005-2025
(croissance annuelle moyenne en pourcentage)



Sources : Institut de la statistique du Québec et Organisation des Nations unies.

6.3. Demeurer compétitives malgré des contraintes importantes

En plus des défis mentionnés précédemment, les entreprises québécoises devraient faire face à une disponibilité de main-d'œuvre plus restreinte.

En effet, le marché de la main-d'œuvre est promis à des changements importants et on en perçoit déjà quelques signes. Par exemple, Emploi-Québec⁽⁵⁾ estime que, au cours de la période 2003-2007, 655 000 emplois seraient à combler.

Les entreprises devraient donc s'ajuster à une rareté croissante de main-d'œuvre :

- en adaptant la gestion de leurs ressources humaines à cette nouvelle réalité;
- en intégrant à leur processus de production des activités de formation continue pour leurs employés, notamment les plus âgés;
- en attirant et en maintenant une main-d'œuvre qualifiée au sein de leur organisation.

(5) Emploi Québec, Le marché du travail au Québec, perspectives professionnelles 2003-2007



Les conséquences du choc démographique sur les finances publiques du Québec

En dépit des améliorations récentes, la situation financière du gouvernement du Québec demeure fragile :

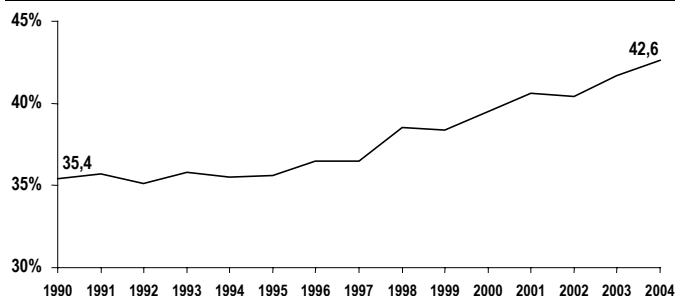
- les contribuables sont lourdement taxés;
- les dépenses publiques sont plus élevées au Québec que dans le reste du Canada;
- la dette totale continue d'augmenter.

Au cours des quinze dernières années, les efforts budgétaires consentis au secteur de la santé et des services sociaux ont été supérieurs à ceux consentis pour les autres secteurs de dépenses. Ainsi :

- les dépenses du secteur de la santé et des services sociaux ont augmenté de 77 % entre 1990-1991 et 2004-2005;
- sur la même période, les autres dépenses de programmes n'ont augmenté que d'environ 30 %.

En conséquence, la part des dépenses de santé dans les dépenses de programmes s'est accrue de 35,4 % en 1990-1991 à 42,6 % en 2004-2005.

PART DES DÉPENSES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX DANS LES DÉPENSES DE PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, DE 1990-1991 À 2004-2005
(en pourcentage)



Source : Ministère des Finances du Québec.

Cette problématique risque de s'amplifier à l'avenir si les changements démographiques appréhendés se concrétisent.

Le ministère des Finances a effectué une projection des revenus et des dépenses du gouvernement du Québec à l'aide du scénario démographique de référence de l'Institut de la statistique du Québec et des projections économiques présentées dans le chapitre précédent.

Cette projection repose sur l'hypothèse qu'aucun changement ne sera apporté, au cours des années à venir, aux programmes de dépenses et aux politiques fiscales.

7. Des pressions accrues sur les dépenses, principalement en santé

Un rapport de dépendance de plus en plus élevé

Le Québec risque de connaître, au cours des prochaines décennies, une augmentation importante de la proportion de personnes dépendantes. Ce phénomène générerait des pressions supplémentaires sur les dépenses publiques, en plus de modifier la nature des services publics à offrir à la population.

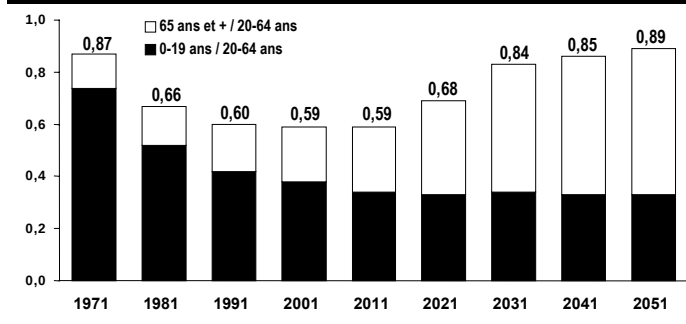
Le rapport de dépendance démographique (qui se définit par le nombre de personnes de 0 à 19 ans et de 65 ans et plus par personne de 20 à 64 ans) permet de mesurer la pression exercée par les personnes dépendantes sur les travailleurs. Ce ratio devrait augmenter d'environ 50 %, passant de 0,6 actuellement à environ 0,9 en 2050.

Bien qu'un rapport de dépendance aussi élevé ait déjà été observé dans les années 70, la composition des personnes dépendantes a changé au cours des années :

- les personnes âgées comptaient pour environ 15 % des personnes dépendantes en 1971;
- elles compteraient pour plus de 60 % en 2051.



RAPPORT DE DÉPENDANCE DÉMOGRAPHIQUE : (0-19 ANS + 65 ANS ET PLUS) / 20-64 ANS



Source : Institut de la statistique du Québec.

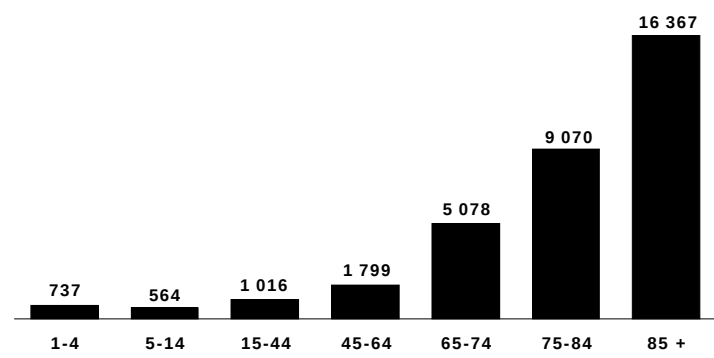
7.1. Des pressions accrues sur les dépenses en santé

Les pressions sur les dépenses de santé devraient continuer de croître au cours des prochaines années en raison principalement de l'augmentation rapide des dépenses de santé par habitant après l'âge de 65 ans et de l'augmentation de la proportion de ce groupe d'âge dans la population.

Selon l'Institut canadien d'information sur la santé, la dépense moyenne est :

- environ trois fois plus importante pour les 65 à 74 ans que pour les 45 à 64 ans;
- neuf fois plus importante pour les 85 ans et plus que pour les 45 à 64 ans.

DÉPENSES MOYENNES DE SANTÉ DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC SELON L'ÂGE (2001) (en dollars)

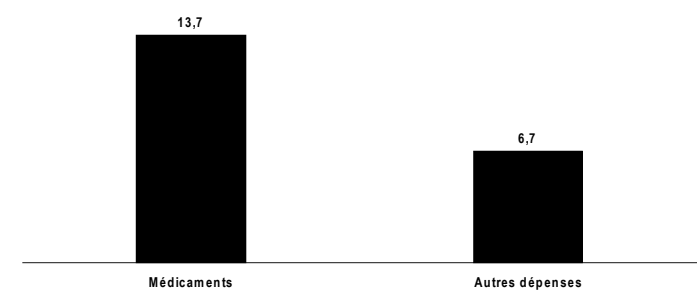


Source : Institut canadien d'information sur la santé.

Des facteurs explicatifs liés au vieillissement

De façon similaire, la consommation totale de médicaments devrait augmenter fortement au cours des prochaines années, étant donné le lien entre la consommation et l'âge. L'augmentation de la consommation risque d'avoir, notamment, des impacts sur le coût du régime public d'assurance médicaments. Déjà, depuis 1975, les dépenses en médicaments ont augmenté deux fois plus rapidement que les autres dépenses de santé.

VARIATION ANNUELLE MOYENNE DES DÉPENSES DE SANTÉ DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC DE 1975 À 2003 (en pourcentage)



Source : Institut canadien d'information sur la santé.

Le vieillissement démographique risque également d'affecter la demande pour les services à domicile et les soins de longue durée. En effet, la perte d'autonomie est plus fréquente en vieillissant :

- pour les 65 à 74 ans, elle touche une personne sur trois;
- pour les 85 ans et plus, c'est quatre personnes sur cinq.

Un équilibre budgétaire de plus en plus difficile à maintenir

Le vieillissement démographique et l'évolution des technologies et des médicaments influenceraient fortement à la hausse les dépenses de santé. Selon les projections du Ministère, le rythme de croissance des dépenses de santé s'accroîtrait au cours des prochaines années, passant en moyenne :

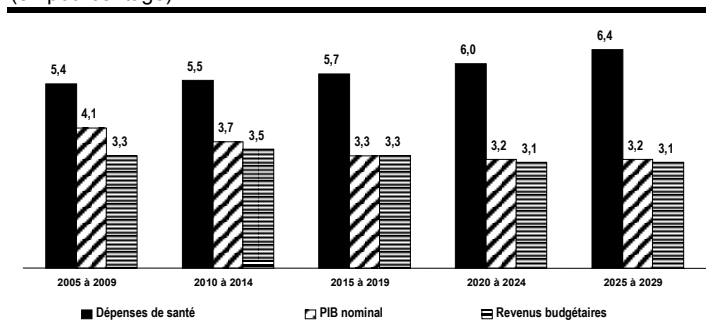
- de 5,4 % par année de 2005 à 2009,
- à 6,4 % par année de 2025 à 2029.



Simultanément, la diminution du nombre de personnes en âge de travailler, qui ralentirait la croissance économique, influencerait à la baisse la croissance des revenus du gouvernement. La croissance économique et la croissance des revenus budgétaires ralentiraient, passant respectivement :

- de 4,1 % et 3,3 % par année de 2005 à 2009,
- à 3,2 % et 3,1 % par année de 2025 à 2029.

VARIATION ANNUELLE MOYENNE DES DÉPENSES DE SANTÉ, DU PIB NOMINAL ET DES REVENUS BUDGÉTAIRES, DE 2005-2006 À 2029-2030
(en pourcentage)



Source : Ministère des Finances du Québec.

En conséquence, si la tendance se maintenait, l'écart entre la croissance des dépenses de santé et la croissance de l'économie et des revenus du gouvernement s'accroîtrait de façon importante au cours des prochaines années.

En l'absence de mesures, le gouvernement du Québec pourrait donc être confronté à une impasse budgétaire de plus en plus importante. Une étude réalisée pour la Commission sur le déséquilibre fiscal⁽⁶⁾ chiffrait ce manque à gagner à près de 5 milliards de dollars en 2019-2020.

Dans ces conditions, le gouvernement du Québec devrait réaliser des efforts considérables pour maintenir l'équilibre budgétaire. Or,

- le Québec est déjà la province la plus endettée et consacre aujourd'hui plus de 16 cents pour

chaque dollar de revenu budgétaire en paiement d'intérêts;

- les contribuables québécois paient déjà davantage de taxes et d'impôts que les autres Canadiens.

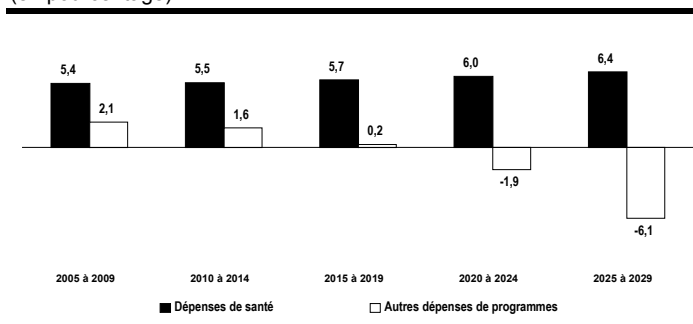
Le poids des dépenses en santé limiterait la capacité d'intervention de l'État dans d'autres secteurs essentiels

Par conséquent, pour préserver l'équilibre budgétaire, le gouvernement du Québec devrait restreindre de plus en plus la croissance des autres dépenses de programmes.

Selon les projections du ministère des Finances, il faudrait, pour éviter de renouer avec les déficits, que le rythme de croissance des autres dépenses de programmes diminue fortement au cours des prochaines années, passant :

- d'une croissance moyenne de 2,1 % par année de 2005 à 2009,
- à une diminution moyenne de 6,1 % par année de 2025 à 2029.

VARIATION ANNUELLE MOYENNE DES DÉPENSES DE PROGRAMMES, DE 2005-2006 À 2029-2030
(en pourcentage)



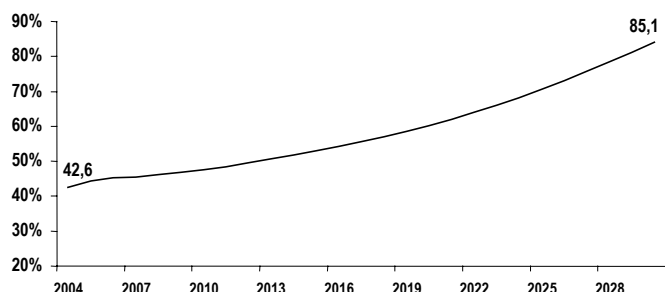
Source : Ministère des Finances du Québec.

En conséquence, le poids des dépenses de santé dans les dépenses de programmes augmenterait rapidement. D'ici trente ans, les dépenses de santé pourraient représenter environ 85 % des dépenses de programmes du gouvernement du Québec, contre 42,6 % en 2004.

(6) Conference Board of Canada, Projection des équilibres financiers des gouvernements du Canada et du Québec – Document préparé pour la Commission sur le déséquilibre fiscal, février 2002.



PART DES DÉPENSES DE SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX DANS LES DÉPENSES DE PROGRAMMES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, DE 2004-2005 À 2033-2034 (en pourcentage)



Source : Ministère des Finances du Québec.

Dans une telle situation, la capacité d'intervention du gouvernement dans les autres secteurs (éducation, emploi et solidarité sociale, sécurité publique, transport, culture et environnement) serait très limitée.

7.2. Répondre aussi aux besoins des autres secteurs

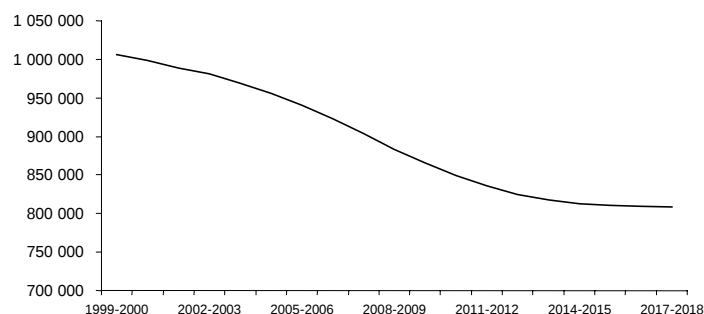
Le vieillissement de la population entraînerait des baisses de clientèles dans certains secteurs comme l'éducation. Rien ne garantit toutefois que ces réductions de clientèles se traduiront par des économies proportionnelles.

Par ailleurs, le gouvernement devra continuer à répondre à des besoins de services publics dans les diverses missions de l'État.

L'éducation : un exemple d'économies potentielles difficiles à concrétiser

Selon le ministère de l'Éducation, la chute du taux de natalité devrait entraîner une baisse de 15 % de l'effectif des commissions scolaires pour l'ensemble du Québec d'ici 15 ans.

EFFECTIF AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE



Source : Ministère de l'Éducation du Québec.

Toutefois, rien ne garantit que cette diminution de l'effectif permettrait de réduire de façon importante la pression sur les dépenses en éducation. En effet, malgré la baisse de 10 % de l'effectif des commissions scolaires de 1980 à 2002 :

- le nombre d'écoles a légèrement augmenté, passant de 2 670 à 2 705;
- le nombre d'élèves transportés a également augmenté.

D'autre part, même si le nombre d'élèves diminue, les dépenses en éducation continuent d'augmenter en raison de la croissance des dépenses par élève.

De 1998 à 2002, les dépenses totales de fonctionnement⁽⁷⁾ des commissions scolaires sont passées de 6,6 milliards de dollars à 8,0 milliards de dollars, ce qui représente une hausse moyenne de 5 % par année.

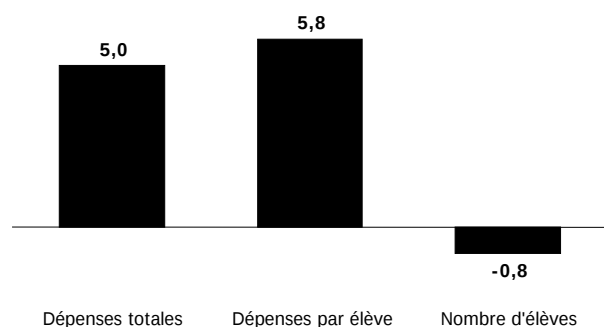
(7) Les dépenses de fonctionnement excluent le service de la dette (à moyen et à long terme), les immobilisations financées à même les revenus courants ainsi que les dépenses de transferts. La contribution directe du gouvernement du Québec aux régimes de retraite des employés des commissions scolaires est incluse dans ces dépenses.



En effet, au cours de cette période :

- le nombre d'élèves a diminué en moyenne de 0,8 % par année;
- à l'inverse, les dépenses de fonctionnement par élève ont augmenté en moyenne de 5,8 % par année, passant de 5 919 à 7 425 dollars.

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT DES COMMISSIONS SCOLAIRES
(variation annuelle moyenne en pourcentage de 1998-1999 à 2002-2003)



Source : Ministère de l'Éducation du Québec.

Des besoins importants dans les autres missions

Le secteur de la santé ne serait pas le seul affecté par le vieillissement appréhendé de la population.

Des investissements en infrastructures publiques seraient requis pour répondre notamment aux besoins additionnels de logement et de transport adaptés. Il faudra aussi assurer la protection des personnes âgées les plus vulnérables et soutenir les aidants naturels.

Par ailleurs, l'amélioration de la situation du marché du travail, en raison de la pénurie de main-d'œuvre, pourrait diminuer le nombre de prestataires de l'assurance-emploi, mais également augmenter les besoins de formation.

Enfin, malgré les pressions découlant éventuellement de l'évolution démographique, le gouvernement ne pourra renoncer à exercer ses responsabilités dans les autres missions de l'État : protection de l'environnement, sécurité, développement économique et culturel, solidarité sociale, etc.

8. Une progression plus lente des revenus et une aggravation du déséquilibre fiscal

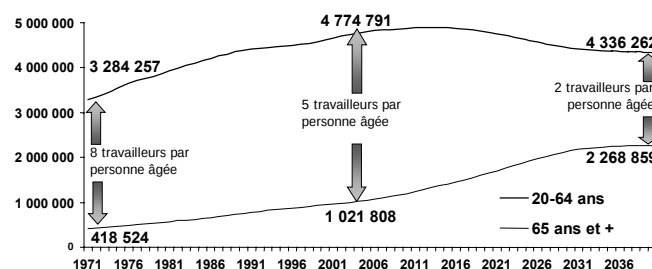
Le vieillissement démographique aurait des effets importants sur les revenus du gouvernement du Québec, tant sur les revenus autonomes que sur les transferts fédéraux. D'une part, les revenus de l'État seraient affectés par la diminution du nombre de personnes en âge de travailler. D'autre part, les changements démographiques risquent d'exacerber le déséquilibre fiscal entre le gouvernement fédéral et le Québec.

8.1. Une progression plus lente des revenus autonomes

Le scénario de référence de l'ISQ prévoit une diminution importante du nombre de travailleurs par personne âgée d'ici 2030.

- À l'heure actuelle, on compte près de cinq travailleurs pour un retraité.
- En 2030, cette proportion serait de deux pour un.

ÉVOLUTION DE LA POPULATION EN ÂGE DE TRAVAILLER



Source : Institut de la statistique du Québec, Scénario démographique de référence, février 2004.

Or, ce sont les travailleurs qui génèrent l'activité économique et contribuent dans une large part au financement des services publics.

Sans facteurs compensatoires, le ralentissement de la croissance de la population en âge de travailler devrait causer un ralentissement de la croissance de

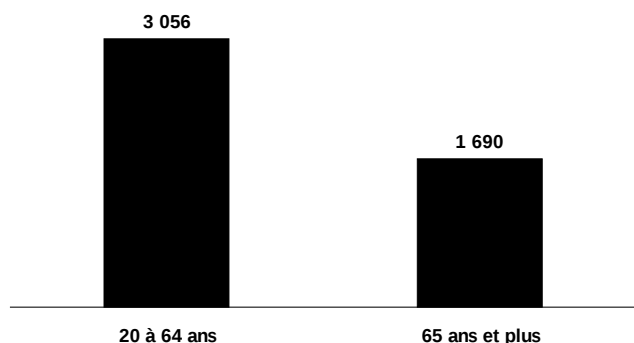


l'économie, et donc de la croissance des revenus du gouvernement, compte tenu de la relation étroite qui existe entre les deux.

En parallèle, la contribution des personnes âgées de 65 ans et plus au financement des services publics est généralement plus faible que lorsque ces personnes étaient actives sur le marché du travail.

Selon les *Statistiques fiscales des particuliers*, l'impôt payé en 2001 par les personnes âgées de 65 ans et plus représentait en moyenne 55 % de celui payé par les personnes de 20 à 64 ans. Il s'agit d'un écart de près de 1 400 dollars.

IMPÔT PAR HABITANT EN 2001 SELON L'ÂGE
(en dollars)



Sources : Ministère des Finances du Québec, *Statistiques fiscales des particuliers*, année d'imposition 2001.

La croissance des revenus des futurs retraités pourrait toutefois augmenter l'apport de ceux-ci aux revenus du gouvernement du Québec et compenser partiellement pour la diminution de la population en âge de travailler.

Selon une récente étude de l'Institut de la statistique du Québec⁽⁸⁾, les générations futures de retraités risquent d'être plus riches que les précédentes, en raison de la hausse du taux d'activité des femmes sur le marché du travail et de l'augmentation réelle des salaires.

(8) Institut de la Statistique du Québec, *Vie des générations et personnes âgées : aujourd'hui et demain*, volume 1, juin 2004

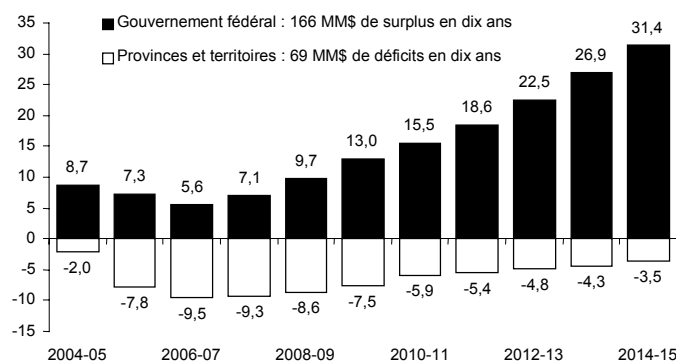
8.2. L'aggravation du déséquilibre fiscal et la diminution du poids politique du Québec dans le Canada

Les changements démographiques devraient exacerber le déséquilibre fiscal entre Ottawa et Québec et risquent de diminuer le poids politique du Québec dans le Canada.

Ce sont les provinces qui doivent assumer la plus grande part des dépenses de santé et qui sont, par conséquent, les plus exposées au choc démographique.

Ainsi, tel que l'indique une étude du Conference Board du Canada effectuée à la demande du ministère fédéral des Finances, le gouvernement fédéral disposerait, au cours de la prochaine décennie, de surplus importants et croissants (166 MM\$) alors que les provinces enregistreraient des déficits importants (69 MM\$).

ÉVOLUTION DU DÉSÉQUILIBRE FISCAL
(en milliards de dollars)



Source : Conference Board du Canada, août 2004.

Ce déséquilibre serait exacerbé par les carences des transferts fédéraux tant pour la santé que pour la péréquation.

Le Québec, parce qu'il serait plus affecté que les autres provinces par le choc démographique, aurait à faire face à un déséquilibre fiscal plus important.



Dans le cadre de la rencontre des premiers ministres sur la santé du mois de septembre 2004, le gouvernement fédéral a annoncé :

- un relèvement de son financement de base en 2004-2005 et en 2005-2006 (3,5 MM\$);
- une indexation de son financement (6 % annuellement) à compter de 2006-2007;
- la mise en place de fonds spéciaux afin de réduire les temps d'attente (4,5 MM\$) et financer l'achat d'équipements médicaux (500 M\$). Ces sommes sont non récurrentes.

HAUSSE DES TRANSFERTS FÉDÉRAUX AU TITRE DE LA SANTÉ (en millions de dollars)

	2004-05	2005-06	Cumulatif 2006-2007 à 2009-2010	Total
Canada				
Relèvement de la base du TCS ⁽¹⁾	1 000	2 500	0	3 500
Indexation	0	0	9 555	9 555
Réduction des temps d'attente	625	625	3 250	4 500
Appareils médicaux	500	0	0	500
Total	2 125	3 125	12 805	18 055
Québec				
Relèvement de la base du TCS	236	586	0	822
Indexation	0	0	2 210	2 210
Réduction des temps d'attente	147	147	754	1 048
Appareils médicaux	118	0	0	118
Total	501	733	2 964	4 198

Source : Ministère des Finances du Québec.

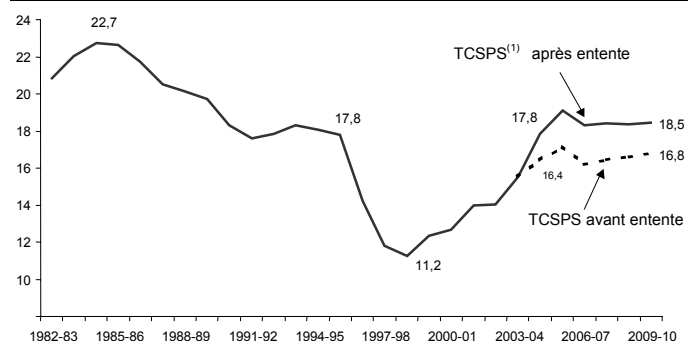
(1) Transfert canadien en matière de santé

Par ailleurs, le gouvernement du Québec a obtenu une « clause asymétrie » qui lui permet d'éviter les conditions fédérales imposées aux autres provinces.

En raison des coupures dans les transferts aux provinces introduites depuis le début des années 1980, le gouvernement fédéral ne finance aujourd'hui que 16 % des dépenses des provinces en matière de santé, d'éducation et de sécurité du revenu alors qu'il s'était engagé initialement à en financer 50 %.

Les sommes additionnelles annoncées par le gouvernement fédéral ne haussent que légèrement sa contribution. Celle-ci passera ainsi de 16,8 % aujourd'hui à 18,5 % en 2009-2010.

CONTRIBUTION FÉDÉRALE AU FINANCEMENT DES DÉPENSES DES PROVINCES ET TERRITOIRES EN SANTÉ, EN ÉDUCATION ET EN SERVICES SOCIAUX (en pourcentage)



Sources : Ministère des Finances du Canada, Budgets des provinces et des territoires, Conference Board du Canada.

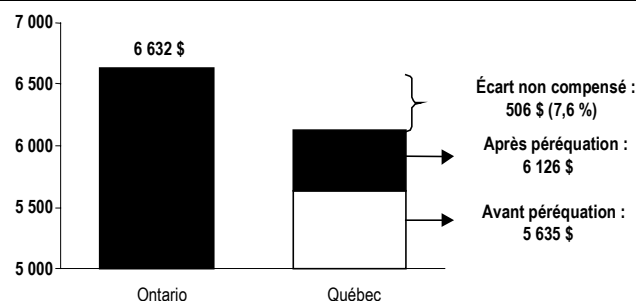
(1) Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux

Mais le déséquilibre fiscal entre Ottawa et les provinces est également accentué en raison des lacunes du programme de péréquation.

Tel que démontré précédemment, le choc démographique pourrait réduire la richesse relative du Québec par rapport à celle des autres provinces, notamment l'Ontario.

Or, le programme de péréquation, dont l'objectif est justement d'aplanir les écarts de richesse entre les provinces, n'atteint pas pleinement son objectif. En effet, après péréquation, la capacité fiscale du Québec par habitant reste inférieure à celle de l'Ontario d'un montant de 506 dollars par habitant (ou 7,6 %).

CAPACITÉ FISCALE DE L'ONTARIO ET DU QUÉBEC, 2004-2005 (en dollars par habitant)



Source : Ministère des Finances du Canada.



Le programme de péréquation a fait l'objet d'une rencontre entre les provinces et le gouvernement fédéral le 26 octobre 2004. À la suite de cette rencontre, le financement du programme de péréquation a été assorti d'une enveloppe fermée de 10 milliards de dollars en 2004-2005, 10,9 milliards de dollars en 2005-2006 et une augmentation annuelle de 3,5 % par la suite.

Cette enveloppe fermée implique qu'aucune somme additionnelle ne sera débloquée si un élargissement des écarts de capacité fiscale se produisait dans les prochaines années.

Dans ce contexte, les provinces bénéficiaires auront de plus en plus de difficultés à fournir des services de qualité comparable à des taux de taxation comparables et toute somme additionnelle que pourrait recevoir une province bénéficiaire serait forcément soustraite des sommes reçues par les autres provinces bénéficiaires.

Par ailleurs, la diminution du poids démographique du Québec risque d'entraîner une diminution de sa représentation à la Chambre des communes.

Selon la formule actuelle de calcul de la représentation à la Chambre des communes, la part des représentants du Québec à la Chambre des communes devrait passer de 24,4 % en 2004 à 23,2 % en 2024.

En 2024, le Québec devrait avoir le même nombre de députés qu'en 2004 (75 députés), alors que l'Ontario devrait en compter 9 de plus (115 au lieu de 106).

REPRÉSENTANTS DU QUÉBEC À LA CHAMBRE DES COMMUNES AUX ÉLECTIONS DE 1867 À 2004, PROJECTION JUSQU'EN 2024 (en pourcentage du nombre total de députés)



Sources : Statistique Canada, Chambre des communes, Élections Canada.



Conclusion

La démographie du Québec est caractérisée par des tendances lourdes qui, si rien n'est fait, entraîneront le vieillissement accéléré et la décroissance de sa population.

L'effet combiné du « baby-boom », de la faible natalité, de mouvements migratoires défavorables et de l'augmentation de l'espérance de vie engendrerait au Québec une dynamique démographique qui s'apparente à celles observées dans les pays industrialisés les plus touchés par le phénomène de vieillissement de la population.

Il risque toutefois d'être plus rapide au Québec qu'à peu près partout ailleurs dans le monde et toucherait particulièrement les régions ressources.

La croissance économique dépend largement de la croissance démographique. Si le vieillissement et la décroissance anticipés de la population se concrétisent, ils risquent donc de ralentir la croissance économique et la croissance du niveau de vie des Québécoises et des Québécois.

Les mécanismes d'ajustement économique inhérents à l'économie de marché pourraient bien ne compenser que partiellement l'effet de la diminution du bassin de travailleurs potentiels.

Le choc démographique appréhendé devrait par ailleurs imposer aux entreprises des efforts d'adaptation importants. Un bassin de main-d'œuvre plus restreint et un marché intérieur à faible croissance rendraient le défi de la compétitivité d'autant plus incontournable et exigeant.

Le choc démographique aurait aussi des effets importants sur les finances publiques du Québec.

D'une part, l'augmentation importante de la population âgée exercerait des pressions supplémentaires sur les dépenses, particulièrement dans le secteur de la santé. Ces pressions ne seraient que partiellement compensées par les baisses de clientèle dans d'autres secteurs.

D'autre part, l'évolution démographique prévue entraînerait une progression plus lente des revenus du gouvernement québécois et une aggravation du déséquilibre fiscal avec le gouvernement fédéral.

Sans mesures concrètes, le gouvernement du Québec pourrait donc devoir faire face à une impasse budgétaire de plus en plus importante.

La démographie québécoise pose, certes, des défis majeurs. C'est dès maintenant qu'il faut les relever si l'on ne veut pas être condamné à l'impuissance.

Les tendances démographiques ne sont pas inéluctables. Il est encore possible de les infléchir en adoptant des mesures susceptibles de favoriser la natalité et l'immigration.

Il faudra aussi veiller à ce que les politiques gouvernementales facilitent l'adaptation de l'économie aux contraintes démographiques appréhendées en favorisant notamment l'augmentation de la productivité et de la participation au marché du travail.

Enfin, il importe que le gouvernement du Québec se donne la marge de manœuvre nécessaire s'il veut être en mesure d'agir efficacement et de minimiser les effets de l'évolution démographique sur les finances publiques.



Annexe

Politique québécoise de soutien aux familles

Le début des années 1960 marque l'apparition des premières interventions de portée générale du gouvernement du Québec en faveur des familles. Au fil des ans, de nombreuses mesures de soutien à la famille seront mises en place.

Fruit d'une préoccupation grandissante à l'égard de la famille, la politique familiale québécoise a été modifiée en profondeur au cours des dernières années. Elle comporte deux volets principaux :

- le soutien direct aux familles;
- les services de garde à contribution réduite.

À ces deux volets s'ajoutent d'autres mesures répondant à divers besoins des familles, notamment l'instauration d'un régime d'assurance parentale pour remplacer adéquatement le revenu pendant les congés de maternité et les congés parentaux.

Une comparaison avec la situation observée dans les autres provinces illustre bien à quel point le soutien gouvernemental aux familles québécoises est important à l'échelle canadienne.

1. Les éléments de la politique québécoise de soutien aux familles

1.1 Le soutien direct aux familles

Dès 1985, le gouvernement du Québec a pris le virage famille, notamment avec l'introduction :

- des exemptions d'impôt pour tous les enfants à charge en 1986;
- de la réduction d'impôt pour les familles en 1988;
- de l'allocation à la naissance en 1988.

C'est ainsi que, entre 1985 et 1994, l'aide aux familles a augmenté substantiellement. Elle a été maintenue par la suite.

En effet, le soutien financier du gouvernement à l'égard des enfants atteignait déjà 3,0 milliards de dollars en 1994 et a augmenté légèrement jusqu'en 2002.

Par ailleurs, le *Discours sur le budget 2004-2005* a annoncé une augmentation substantielle du soutien aux familles avec la mise en œuvre de deux crédits d'impôt :

- le « Soutien aux enfants »;
- la « Prime au travail ».

À compter de 2005, le Soutien aux enfants remplacera et bonifiera trois mesures existantes :

- l'allocation familiale du Québec;
- le crédit d'impôt non remboursable pour enfants;
- la réduction d'impôt à l'égard des familles.

La Prime au travail remplacera le programme APPORT. Elle vise deux objectifs :

- soutenir et valoriser l'effort de travail;
- inciter les personnes à quitter l'aide sociale pour intégrer le marché du travail.

Ainsi, entre 2002 et 2005, l'aide totale accordée aux familles augmentera de 26 %, passant de 3,4 milliards de dollars à 4,3 milliards de dollars.



ÉVOLUTION DU SOUTIEN FINANCIER À L'ÉGARD DES FAMILLES ACCORDÉ PAR LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC (en millions de dollars)

	1985	1994	1997	2002	2005	Variation 2002-2005
Aide budgétaire						
- Allocations familiales	551	1 020	1 072	594	0	
- Services éducatifs à l'enfance	54	451	598	1 577	1 736	
- Autres	13	230	176	134	181	
Sous-total	618	1 700	1 846	2 305	1 917	
Aide fiscale						
- Soutien aux enfants	---	---	---	---	1 976	
- Prime au travail	---	---	---	---	169	
- Crédit d'impôt pour enfant à charge	165	787	811	621	58	
- Autres	31	553	537	504	202	
Sous-total	196	1 340	1 348	1 125	2 405	
Total	814	3 040	3 194	3 430	4 322	26 %

Source : Ministère des Finances du Québec.

1.2 Le réseau des services de garde

Parallèlement, le gouvernement du Québec a consacré des sommes importantes au développement des services de garde à contribution réduite dans les Centres de la petite enfance (CPE), les garderies privées subventionnées et en milieu scolaire.

Au 31 mars 2004, on dénombrait 177 848 places à contribution réduite en CPE et en garderies privées subventionnées. De plus, 174 420 élèves ont bénéficié de places de garde à contribution réduite durant l'année scolaire 2003-2004.

En 2005, le gouvernement du Québec consacrera à ce réseau 1,7 milliard de dollars, soit 1,1 milliard de dollars de plus qu'en 1997.

1.3 Plusieurs autres mesures

Au soutien direct à la famille et aux services de garde s'ajoute un ensemble de mesures répondant à divers besoins des familles, notamment :

- le régime québécois d'assurance parentale (en élaboration);
- le soutien aux enfants handicapés;
- l'aide financière aux études;
- l'allocation logement pour les faibles revenus (admissibilité aux familles et aux personnes âgées de 55 ans et plus);

- le crédit d'impôt remboursable pour frais d'adoption;
- le crédit d'impôt remboursable pour le traitement de l'infertilité, etc.

2. Comparaison avec l'aide accordée ailleurs au Canada

2.1 Un soutien financier plus généreux

Le soutien financier aux familles est aussi beaucoup plus important au Québec qu'ailleurs au Canada.

Par exemple, en 2005, l'aide aux familles sera près de cinq fois plus élevée au Québec qu'en Ontario :

- 4 067 dollars par famille au Québec;
- 866 dollars par famille en Ontario.

Par rapport à l'Ontario, cela représente un effort additionnel du Québec de 3 milliards de dollars.

COMPARAISON DU SOUTIEN FINANCIER AUX FAMILLES ENTRE LE QUÉBEC ET L'ONTARIO (en dollars par famille)

	2005
Gouvernement du Québec	
- Mesures budgétaires	1 804
- Mesures fiscales	2 263
Total	4 067
Gouvernement de l'Ontario	
- Mesures budgétaires	697
- Mesures fiscales	169
Total	866

Source : Ministère des Finances du Québec.

La part accrue du soutien aux familles au Québec s'explique principalement par :

- l'aide budgétaire accordée par le gouvernement pour la garde d'enfants (garde à contribution réduite);
- l'aide fiscale versée aux familles par le Soutien aux enfants et la Prime au travail.

Enfin, l'aide du gouvernement du Québec aux familles représente le double de celle accordée par le gouvernement fédéral aux familles du Québec.



2.2 Des services de garde plus accessibles

Au cours de la dernière décennie, le gouvernement du Québec a consacré des sommes importantes au développement des services de garde. Ces efforts sont sans commune mesure avec ce qui s'est fait dans les autres provinces canadiennes.

COMPARAISON INTERPROVINCIALE DES SERVICES DE GARDE RÉGIE - (année 2001)

	Nombre de places en garde régie	Pourcentage places en garde régie	Subventions annuelles (en M\$)	Subventions annuelles par enfant en garde régie (en \$)
Terre-Neuve-et-Labrador	4 226	1%	8	1 835
Île-du-Prince-Édouard	4 270	1%	4	1 334
Nouvelle-Écosse	11 464	2%	13	1 125
Nouveau-Brunswick	11 086	2%	12	1 066
Québec	234 905	40%	1 092	4 651
Ontario	173 135	29%	452	2 608
Alberta	47 693	8%	58	1 206
Manitoba	23 022	4%	63	2 731
Saskatchewan	7 166	1%	16	2 279
Colombie-Britannique	72 949	12%	165	2 256
Canada⁽¹⁾	589 916	100%	1 882	3 190

Source : Martha Friendly, Jane Beach et Michelle Turiano (2002), *Early Childhood Education and Care in Canada 2001*.

(1) Excluant les Territoires du Nord-Ouest, le Yukon et le Nunavut.

En 2001, les services de garde administrés par le Québec représentaient 40 % du total des places en garde régie au Canada. En 2005, cette proportion aura augmenté considérablement.

